

CAPN des Directeurs d'hôpital – 6 mars 2018 Le SMPS alerte les pouvoirs publics sur le risque d'asphyxie

La Commission administrative paritaire nationale des Directeurs d'hôpital du 6 mars 2018 a été une nouvelle occasion pour le SMPS de dire sa préoccupation sur les situations de tensions qui pèsent sur les hôpitaux et leurs managers. Dans ce contexte qui requiert un engagement de tous les instants, l'incompréhension est grande à ne voir annoncées ou développées que des mesures complexes et de moyen terme.

Le contexte d'exercice s'annonce toujours plus exigeant : les tarifs sont en baisse de 1,2 % pour les établissements publics alors que le tendanciel des charges reste supérieur à 3 %. Cette nouvelle baisse engendrera nécessairement une nouvelle aggravation du déficit des établissements, et des tensions accrues sur l'emploi et les organisations de travail. Or l'année 2018, marquée par des échéances électorales professionnelles, est une période à haut risque pour le climat social.

Il est dès lors facile de décrire le directeur comme responsable de tous les maux du système. Les directeurs le vivent de plus en plus mal, renoncent, souffrent en silence et cela n'est pas supportable. Chaque semaine est rythmée par une nouvelle publication ou diffusion remettant en cause le management hospitalier. Le SMPS dénonce cette situation dont pâtissent les professionnels qui s'engagent et s'investissent pour défendre le service public hospitalier et le faire vivre.

A ce sujet, les directeurs sont vigilants concernant le chantier ouvert sur le développement de la médiation à l'hôpital, qui doit constituer une réelle opportunité et non pas une contrainte supplémentaire. Si la nécessité d'avoir recours à un outil alternatif (et déjà utilisé par notre syndicat pour aider à la résolution de conflits internes aux équipes) pour régler des situations difficiles ne fait pas débat, les critères et les modalités doivent être travaillées en concertation, notamment en matière de saisine. Dans ce contexte de suspicion permanente du « mal faire managérial » dont seraient automatiquement porteurs les directeurs, le SMPS réitère sa demande de soutien des pouvoirs publics.

Le SMPS est aussi revenu sur le projet de décret étudié au Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière du 20 décembre 2017 et créant un « ratio promu-promouvable », contingentant l'accès à la hors classe, à compter de 2021. Cette mesure pénalisera les jeunes directeurs, ralentissant fortement leur avancement. Le SMPS a déposé plusieurs amendements pour corriger cette disposition ou en atténuer les effets. Tous ont été rejetés par l'administration, ce que le SMPS regrette vivement, surtout dans un contexte où le dialogue social devrait être un levier de mobilisation collective pour la transformation du système.

De même, l'EHESP a un rôle fondamental pour la formation initiale des jeunes directeurs mais également pour la formation continue des collègues en exercice. Or, son aura elle-même est en jeu, si l'on en croit les récentes auditions de la MECSS sur les achats hospitaliers, où de hautes personnalités ont cru pouvoir identifier un défaut de formation sur les achats. Le SMPS rappelle que depuis toujours l'Ecole est connue pour dispenser des formations de haut niveau et pour former les directeurs en alliant vigilance réglementaire et agilité économique... dans la limite des contraintes imposées aux hôpitaux.

Le corps des directeurs d'hôpital reste aussi en attente de la publication, imminente depuis des mois, des mesures statutaires approuvées en CSFPH, comme les nouvelles conditions d'accès au GRAF. Ce retard a obligé la CAPN à adopter un tableau d'avancement où le nombre de promus est très inférieur à ce qu'il aurait dû être.

Le système de santé actuel est le résultat de nombreuses réformes et transformations, dont il faut aujourd'hui tirer les conséquences et préciser les évolutions. Le SMPS attend les calendriers de consultation annoncés début février. Mais il reste également plus que vigilant pour que les directeurs d'hôpital, qui donnent tant pour garder de la cohérence et du sens à un système dont tout le monde s'accorde à décrire le caractère délétère et suranné, restent les premiers consultés pour en décrire les contours innovants et soient les premiers accompagnés par les pouvoirs publics dans leur mission, délicate mais essentielle, d'organisation du monde hospitalier.